Bulletin de liaison de la CE et du Comité Général de l'UCR-CGT

*inter*liaisons

JUIN
2010
N° 51

- Le relevé de décisions du Bureau national du 7 juin 2010.
- Note de la direction de l'UCR à ses organisations.
- Un tract de l'UCR-CGT à distribuer (quartiers, marchés, etc...)
- Retraites : la carte-pétition confédérale et une pétition de l'UCR pour accompagner le tract sur les marchés...
- Vie Nouvelle 157 : dossier Congrès de La Rochelle, la retraite et vos rubriques habituelles... N'oubliez pas Vie Nouvelle dans les rassemblements et manifestations du 24 juin !

Manifestations unitaires le 24 juin

Appel CGT - CFDT - CFTC - Unsa - FSU et Solidaires

Juin 2010

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

- 7 : 9h - Bureau de l'UCR (après-midi)
- 15 : 9h - 16h.30 - CE de l'UCR
- 24 : JOURNÉE D'ACTION UNITAIRE

Juillet 2010

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	28	30	31	

- 1 : 9h - Bureau de l'UCR
- 8 : JOURNÉE D'Études de l'UCR

NOTE AUX ORGANISATIONS DE L'UCR

La bataille des retraites est belle et bien engagée. Après le succès du 27 mai, les Organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires et UNSA appellent à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin.

Rien n'est donc joué et ce nouveau rendez-vous de lutte s'inscrit dans la perspective d'un élargissement des mobilisations, afin de peser plus fort contre la tentative d'un coup de force du Gouvernement sur le dossier des retraites et d'imposer l'ouverture de vraies négociations sur les revendications, notamment pour ce qui concernent les retraités avec l'exigence d'une nouvelle revalorisation du montant des pensions au 1er juillet, et plus particulièrement des plus basses, car, pour 2010 et les années antérieures, le compte n'y est pas.

Sur ce dernier point, tout comme sur les idées développées par le Gouvernement et les relais médiatiques qui tentent de faire croire que les retraités ne sont pas concernés par la réforme des retraites, pas plus d'ailleurs qu'ils ne subiraient de baisse du niveau des pensions, nous avons besoin d'expliquer et de convaincre les retraités qu'au contraire ils doivent s'engager tout à la fois solidairement dans cette bataille sociétale pour préserver et consolider le pacte intergénérationnel et faire valoir aussi leur exigences revendicatives en matière de pouvoir d'achat des pensions. A ce sujet, nous mettons à votre disposition une nouvelle pétition pour contrer cette campagne mensongère et redonner du souffle dans les initiatives sur les revendications spécifiques des retraités.

Nous allons proposer à la rencontre inter-UCR du 16 juin que nous portions ensemble cette démarche par de nouvelles initiatives qui s'inscrivent dans la durée et que nous demandions entre autre à rencontrer le Ministre du Travail. **Mais pour l'heure, toutes nos organisations, sections et collectifs militants sont engagés ou doivent s'engager dans la construction et la réussite du 24 juin**, en allant à la rencontre des retraités avec la déclaration de la CE de l'UCR adaptée au local et qui reste plus que jamais d'actualité, faire signer massivement la carte pétition de la CGT, celles de l'UCR, proposer l'adhésion et l'abonnement à Vie nouvelle.

Fraternellement.

Le Bureau national de l'UCR
Montreuil, le 7 juin 2010

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU BUREAU NATIONAL DE L'UCR-CGT DU 7 JUIN 2010

Présents : Françoise VAGNER, Josiane BLANC, Maurice LECOMTE, Chantal PETITJEAN, Richard VAILLANT, Michel SENEPART, Hélène SALAUN, Annie BERTELLE, Jean-Marie SCHAPMAN, Jean BELIN, Jean-Pierre GRENON.

Excusés : Françoise LICHIERE-FARGEOT, Jacques SANCHEZ.

▪ QUESTIONS DIVERSES :

● Bureau du 24 juin : annulé (journée d'action retraites).

● Demande de l'UGTA retraités de venir en France : Le Bureau donne son accord pour 3 jours fin septembre, début octobre.
→ **Voir avec Jacques SANCHEZ.**
→ **Réponse faite par Maurice LECOMTE.**

● Initiative du Secours populaire le 19 août :
→ **Voir la présence de Vie nouvelle.**

● Congrès de l'USR de la Dordogne le 16 juin :
→ **Voir avec Gérard IFFRIG.**

● Inter-UCR le 16 juin :
→ **Françoise VAGNER, Maurice LECOMTE.**

● Dialogue Sanofi-Aventis sur le thème « Politique d'accompagnement et de santé face aux enjeux du vieillissement » le 29 juin :
→ **Josiane BLANC représentera l'UCR.**

● Conférence nationale de la FERC les 12 et 13 octobre :
→ **Chantal PETITJEAN.**

● Congrès de l'USR de la Meurthe-et-Moselle les 11 et 12 octobre :
→ **Richard VAILLANT.**

● **Un nouveau Bureau** est programmé **le 16 novembre** et **une Commission exécutive de l'UCR** aura lieu **le 23 novembre** à la place du Bureau.

● Bureau national le 1er septembre toute la journée :
→ **Présence indispensable de tous les membres et dîner ensemble le soir.**

● 22 septembre, veille du Bureau, visite de la cathédrale de Chartres.

▪ VIE SYNDICALE :

◇ Coopération :

Il est décidé d'organiser un débat à la CE sur :

● Etat des lieux de la coopération (avis des coopérants).
● Elaboration d'un tableau de bord « organisation » (population retraités, nombre syndiqués, FNI, cotisations, Vie nouvelle).
● Demander aux organisations de formuler leurs besoins.
● Etablir d'urgence une liste des organisations (UFR/USR) ayant besoin d'aide.
● Bâtir une liste « coopérants/référents » avec la CE.
● Travail avec les Comité régionaux et les UFR.
● Organiser une formation des membres de la CE pour préciser notre conception.

Faire un bilan régulier.

◇ Permanence UCR :

La permanence serait hebdomadaire et assurée par 2 membres de la CE présents 3 jours à l'UCR.
→ **Maurice LECOMTE fera une évaluation financière du coût de cette proposition.**

Les tâches attribuées seront :

● Examiner les sollicitations et les représentations.
● Répondre aux courriers.
● Définir l'ordre du jour des réunions, les convocations, les présidences.
● Gérer les affaires courantes.
● Faire les comptes rendus des réunions.
● Lire les mails et les transmettre aux personnes concernées.

Débat avec la Commission exécutive pour établir la permanence avec les membres de la CE.

◇ Collectifs de travail :

La liste sera examinée à la CE.

Faire la proposition que, dans chaque Espace ou groupe, un Camarade soit responsable de la Communication et participe au Collectif « Communication » de l'UCR.

Vie nouvelle MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

N° 157

DOSSIER : le 9e congrès de La Rochelle

RETRAITES : QUESTION DE FINANCEMENT … ET VOS RUBRIQUES HABITUELLES

Commande (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... **Organisation ou section :**.....

Adresse : .....

.....**exemplaire(s) x 1,10 € =** .....

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle
263 rue de Paris -93515 Montreuil cedex

et n'oubliez **pas** LE

Bulletin d'adhésion

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Code Postal :.....Ville :.....

Remettre ce bulletin d'adhésion à un militant de votre connaissance ou le **retourner à UCR-CGT**
263 rue de Paris – 93515 Montreuil cedex

• Pour défendre et consolider notre système de retraite solidaire
• Pour une nouvelle augmentation des retraites en 2010

Jeunes, actifs et retraités, ensemble,

le jeudi 24 juin 2010

La retraite est très présente dans l'actualité. Pour des générations d'actifs et de jeunes, ce qui est soulevé c'est l'âge et les conditions de départ, mais aussi le financement et les ressources nécessaires pour assurer le présent et l'avenir du droit et du système de retraite. Avec ces questions, une préoccupation forte et légitime s'exprime à propos du montant des pensions et des moyens pour vivre de sa retraite.

Ce n'est pas l'augmentation de 0,9% au 1er avril 2010 des pensions, de la Fonction publique, des régimes spéciaux, du régime général et les 0,72% pour les retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC) qui sont de nature à améliorer le quotidien et le nécessaire des retraités.

Ces augmentations ne pèsent pas lourd face aux hausses des prix, au coût de la santé, à la cherté des logements et des transports… 2010 accentue les pertes de pouvoir d'achat des années antérieures. Le tout participe à aggraver les effets négatifs liés à l'indexation sur les prix en lieu et place du calcul sur les salaires, ce qui entraîne une perte que la CGT estime à 20%.

Quatre millions de retraités sont très très loin d'un montant de retraite au moins égal au SMIC quand ils perçoivent une retraite du régime général au minimum contributif de 590€ et 64% des femmes à la retraite vivent avec moins de 700€ par mois !
Et quand le président de la République déclare qu'il ne va pas toucher au niveau des retraites…

La réalité, c'est que c'est faux ! La dégradation existe déjà et le fait d'avoir sa retraite ne met pas à l'abri des mauvais coups.

De 1993 à 2003, de réforme en réforme, d'allongement de la durée de cotisations en harmonisation des différents régimes, c'est bien le système de retraite solidaire par répartition qui est visé et affaibli par les choix patronaux et les décisions gouvernementales. Il est visé et affaibli, alors que son principe a fait la preuve de sa solidité dans la crise quand les produits assurantiels et de capitalisation ont subi des pertes sévères.

Les conséquences des réformes engagées depuis 1993 sont actuellement très mal vécues par les retraités qui se considèrent de plus en plus maltraités, qu'ils soient du public ou du privé.

Dans ces conditions, les retraités ne sont pas les spectateurs de l'actuelle réforme. Contrairement aux idées qui sont distillées par le gouvernement et les médias, ils sont très concernés par la réforme des retraites qui est au cœur de la situation sociale avec les salaires et l'emploi.

Les retraites d'aujourd'hui et de demain sont liées par un système solidaire qui est la répartition. Les jeunes financent la retraite des plus âgés, en retour, ils ont la garantie que leurs propres enfants financeront la leur et ainsi de suite. Continuer dans une baisse progressive du niveau des pensions conduit à une remise en cause du pacte intergénérationnel.

Pour toutes ces raisons, les retraités seront de nouveau aux côtés des jeunes, des salariés, en participant nombreux aux mobilisations pour défendre le droit à la retraite et pour exiger, en 2010, une nouvelle et importante augmentation du montant des retraites pour toutes et tous et le relèvement des basses pensions.

Et cela passe par :

- ✓ **300€ par mois au titre du rattrapage.**
- ✓ **Le minimum de retraite au niveau du SMIC.**
- ✓ **Le retour à l'indexation sur l'évolution du salaire moyen.**
- ✓ **La pension de réversion à 75% de la retraite initiale.**
- ✓ **Le retour de la revalorisation au 1er janvier et un rattrapage pour 2010.**

Augmenter les retraites :

- **C'est répondre à un besoin urgent.**
- **C'est crédibiliser le droit à la retraite et son avenir pour les jeunes générations.**
- **C'est participer à la défense du système de retraite solidaire basé sur l'emploi et les salaires.**

Pour la CGT, les moyens de financement existent pour répondre à cette exigence : il faut une autre redistribution des richesses créées. De même, pour la CGT, il y a besoin d'une autre politique de l'emploi qui amènerait des ressources supplémentaires et d'une réforme de l'ensemble du financement de la protection sociale.

Les retraités se sont exprimés au cours des mobilisations unitaires depuis le début de l'année. Ils sauront se faire entendre :

- **En participant encore plus nombreux, avec les salariés du public et du privé, à la défense de la retraite le 24 juin et après.**
- **En signant la carte pétition CGT adressée au président de la République et celle de l'Union Confédérale des Retraités.**

Comme les salariés, l'ensemble des retraités est concerné par l'avenir des retraites. C'est un enjeu de société. Défendre le droit à la retraite à 60 ans et le droit de bien vivre de sa retraite, ça marche ensemble !

C'est pourquoi, nous appelons les retraités à participer nombreux aux manifestations interprofessionnelles et unitaires

le jeudi 24 juin 2010

Le gouvernement affirme qu'avec la réforme des retraites :

« Le niveau des pensions ne baissera pas »

C'est faux !

Le maintien de l'indexation des pensions sur l'indice des prix INSEE est un mécanisme qui a conduit à amputer significativement le niveau des retraites par rapport à celui des actifs, soit une perte de 1% minimum par an sur l'évolution de la masse salariale. Pour preuve, en 2010, la revalorisation des pensions de 0,9% au 1er avril est déjà rabotée depuis le 1er janvier par les hausses des cotisations mutuelles, du gaz et autres prix.

« Les retraités ne sont pas concernés par la réforme des retraites »

C'est faux !

Nos retraites d'aujourd'hui et de demain sont liées par un système solidaire qui est la répartition. Les jeunes financent la retraite des plus âgés, en retour, ils ont la garantie que leurs propres enfants financeront la leur et ainsi de suite. Continuer dans une baisse progressive du niveau des pensions conduit à une remise en cause du pacte intergénérationnel.

Ma retraite, j'y tiens !

C'est pourquoi, j'exige, je signe, je fais signer, j'agis pour :

- Une augmentation immédiate d'au moins 300€ du montant total de ma retraite.
- La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC.
- Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.
- Le relèvement de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale.
- La revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier et un rattrapage pour 2010 à compter du 1er juillet

Noms, Prénoms	Adresse	Signature